

Tshisekedi n'exécute pas sa promesse de libération des détenus politiques

RDCongo La grâce ne dépend pourtant que de lui, selon la Constitution.

Analyse Marie-France Cros

Il l'avait annoncé comme une priorité à plusieurs reprises. Le 2 mars, il avait même précisé: *"Dans les dix jours, je vais prendre une mesure de grâce présidentielle au bénéfice des prisonniers politiques ayant été condamnés par des décisions coulées en force de choses jugées."* Les dix jours achevés, mardi soir à minuit, Félix Tshisekedi n'a libéré personne. Le dernier prisonnier politique grâcié, Jean-Claude Muyambo, l'a été le 3 janvier dernier par Joseph Kabila.

Selon l'article 87 de la Constitution, pourtant, *"le président de la République exerce le droit de grâce. Il peut remettre, commuer ou réduire les peines"*. C'est l'un des rares pouvoirs que le chef de l'État peut exercer seul et de sa propre initiative. Le chef de l'État – mais apparemment pas Félix Tshisekedi.

Frustrations en hausse

Son incapacité à agir en ce domaine va encore accroître les frustrations, déjà fortes depuis les élections présidentielle, législatives nationales et législatives provinciales du 30 décembre 2018.

Seuls l'UDPS (parti des Tshisekedi) et les Kasaiens (leur région d'origine) avaient largement fêté la "victoire" de Félix Tshisekedi, que la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) avait proclamée mais n'a jamais prouvée, puisqu'elle n'a toujours pas produit les résultats électoraux bureau de vote par bureau de vote comme la loi l'oblige pourtant à le faire. Cette proclamation n'est pas conforme aux résultats compilés par les missions électorales des Églises et de la société civile.

Aujourd'hui, même les partisans

inconditionnels des Tshisekedi commencent à s'énerver. Ainsi, le 8 mars, le Président officiel, recevant des notables du Katanga, a loué le chef de la délégation, Gabriel Kyungu – qui s'est bruyamment rallié au "vainqueur" de la présidentielle, bien que ce dernier eut renié sa promesse de respecter le choix d'un candidat unique de l'opposition (dont faisait partie Kyungu), Martin Fayulu. Celui-ci a remporté quelque 60% des voix, selon l'Église. *"Baba Kyungu"* (Papa Kyungu, surnom de ce dernier au Katanga), a dit le Président officiel, *"mon papa, Baba Kyungu, mon héros"*.

Le sang des Lubas (ethnie des Tshisekedi) qui se souviennent des pogroms anti-Kasaiens au Katanga en 1992-1993 (700 000 déplacés) n'a évidemment fait qu'un tour, car Gabriel Kyungu, alors gouverneur du Grand Katanga, était un des deux promoteurs des violences avec Nguz-A-Karl-I-Bond. Et l'organisation des jeunes de son parti, la Juferi, était le fer de lance des exactions.

Les alliés oubliés

Félix Tshisekedi a aussi réussi à se fâcher avec ses alliés, qui ont constaté, à leur grand dépit, que le volumineux cabinet présidentiel était composé aux trois-quarts de membres de l'ethnie et du parti du Président officiel.

Alors que l'indignation courait sur le fil des réseaux sociaux, une correction a été apportée en ajoutant de nouveaux membres à ce cabinet, afin d'y inclure des personnes issues de partis alliés, notamment l'UNC de Vital Kamerhe. Cela a effacé certains mécontentements, mais pas l'impression que le Président officiel est le ventre mou du pouvoir, ballotté entre les mains des uns et des autres.

Kabila tient toujours le pouvoir

À cela s'ajoutent les résultats des élections des bureaux des assem-

blées provinciales, cette semaine. La Ceni a proclamé – là aussi sans la prouver – la "victoire" de la coalition électorale kabiliste FCC (Front pour le Congo) aux législatives provinciales. Ces députés ont – à grand renfort de corruption – choisis les bureaux de leurs assemblées respectives.

Sur 24 d'entre elles, seules quatre échappent à l'appétit gargantuesque du FCC: le Kasai-central, dont l'assemblée sera dirigée par Patrice-Aimé Sesanga (de la coalition électorale Tshisekedi-Kamerhe); le Kasai-oriental, dont sont originaires les Tshisekedi, où l'assemblée sera conduite par Yves Mwamba, de l'UDPS-Tshisekedi; le Kongo-central (ex-Bas-Congo), dont l'assemblée sera présidée par Anatole Matusila, de l'Abako (parti de la coalition électorale Lamuka, celle de l'opposant Martin Fayulu); et la Mongala (de l'ex-Équateur démembré), où l'assemblée sera dirigée par un membre du MLC (parti de Jean-Pierre Bemba), Floribert Gala.

Alors que le pays a largement montré sa fatigue de Kabila avant et lors des élections du 30 décembre, il faudrait donc croire qu'il a choisi les représentants de celui-ci pour administrer le Congo.

Y compris à Kinshasa, "rabiquement" anti-Kabila, où le pasteur Godefroid Mpoyi, du FCC, a été choisi pour présider aux travaux de l'assemblée législative, le candidat UDPS, Peter Kazadi, un proche de Félix Tshisekedi, s'étant mystérieusement retiré de la compétition. Et y compris au Kwilu, province d'origine de Martin Fayulu, où il draine des foules immenses durant la campagne électorale, contrairement aux candidats Tshisekedi et Shadary (FCC).

Bref, les tshisekedistes se réveillent avec la gueule de bois. Ils avaient fêté l'alternance et il s'aperçoivent que Joseph Kabila tient toujours le pouvoir.